



Garant d'un logement : l'agence immo refuse le garant (banque ca)

Par **natchouie**, le **03/02/2009** à **17:02**

Bonjour,
j'ai trouvé un logement en location pr agence. n'ayant pas de garant privé la banque accepte de se porter garant pendant les 3 ans du bail. or, l'agence immobilière (la centrale immobilière) refuse
elle souhaite 3 ans renouvelable
a t-elle le droit de faire ça